

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

de l'ASSOCIATION CAUSSES CEVENNES D'ACTION CITOYENNE

Samedi 9 août 2025 à 8h30, au foyer rural, derrière la mairie de Saint-Sauveur-Camprieu.

ÉMARGEMENT : 8h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025: 9h00

ORDRE DU JOUR :

- L'accès aux données / L'Open data
- Le loup et la génétique du loup
- Le Schéma de cohérence Territoriale (PETR)
- RNU, PLU et la recherche de nouvelles ressources en eau
- Prat Peyrot et Mas de la Barque
- Pétition pour un Centre de Sport d'Altitude 4 saisons à Prat Peyrot

L'ASSOCIATION

- Rapport moral du président, quitus et vote
- La situation financière de l'association : rapport du trésorier 2024-2025, vote;
- Présentation du budget 2025-2026, vote
- Quitus au bureau pour le rapport moral, vote
- Cotisations, vote
- Questions diverses

REMERCIEMENTS : 11h 45

Les questions que vous souhaitez porter à l'ordre du jour doivent être présentées, par écrit.

Tout membre désirant présenter sa candidature au bureau doit en faire la demande par écrit avant la réunion.

Votre présence est indispensable afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association.

Si vous ne pouvez pas assister à cette AG prière de nous faire parvenir, dans les plus brefs délais, votre **POUVOIR**.

Sauf erreur de notre part, vous n'avez pas réglée votre cotisation 2025 si une croix est inscrite dans cette case

X

Adhésion personne mineure, 1 €; étudiants et personne sans emploi, 1,00 € ; adhésion de base : 25,00 € / Ouvre droit à une réduction d'impôt ; Adhésion de soutien, 50,00 € / ouvre droit à une réduction d'impôt ; adhésion bienfaiteur, 100,00 € / ouvre droit à une réduction d'impôt

Le Secrétaire, Camprieu, le 23 juillet 2025

W303000686

ASSOCIATION CAUSSES CEVENNES D'ACTION CITOYENNE
Avenue du Devois, Le Devois, Saint-Sauveur-Camprieu, 30750, tél. 0770008166